

LA MOBILITÉ DANS UN PLUI

EXEMPLES DU CANTON DE FAUQUEMBERGUES
ET DU PAYS DE LUMBRES

CLUB PLUI DE PICARDIE

PRÉAMBULE

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE ET DU PLUI



I.

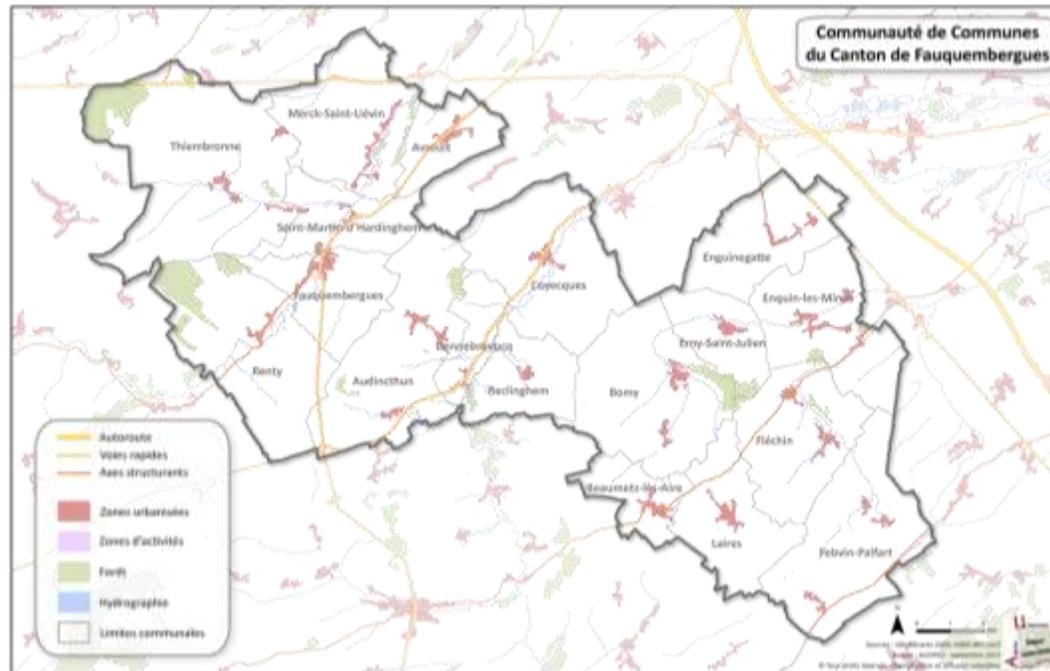
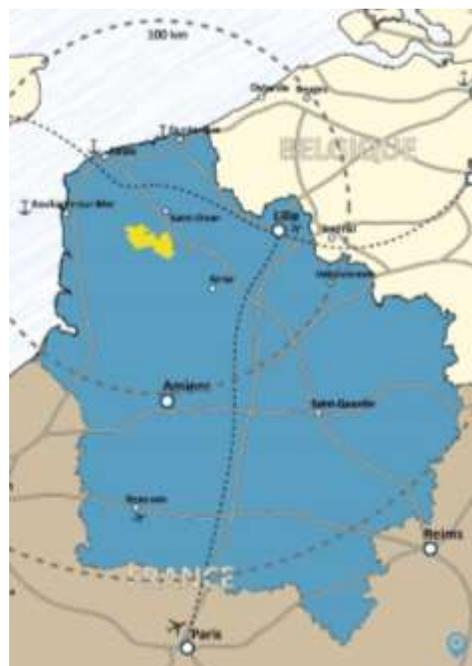
PLUI DU CANTON DE FAUQUEMBERGUES

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

18
communes

9 300
habitants

6 PLU
1 POS
6 CC



PRESCRIPTION
25 février 2011

ARRÊT DE PROJET
07 août 2013

APPROBATION
25 février 2014

I. PLUI DU CANTON DE FAUQUEMBERGUES

DIAGNOSTIC MOBILITÉ



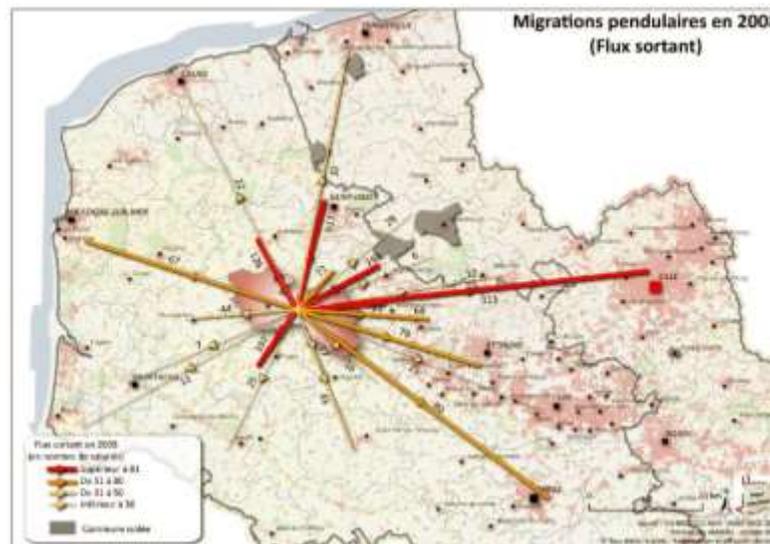
DÉPLACEMENTS DOMICILE - TRAVAIL :

1 HABITANT SUR 6 uniquement habite et travaille sur la CC du Canton de Fauquembergues

40 % DES FLUX EXTÉRIEURS vers la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer

+ une attractivité des bassins d'emplois situés à proximité

Un **DISSOCIATION CROISSANTE** entre le lieu de résidence et le lieu de travail



DÉPLACEMENTS DOMICILE - ECOLE :

Un territoire qui a encouragé les **RPI** en un site unique ou multi-sites

Un **COLLÈGE** sur le bourg-centre qui concentre les déplacements

Des déplacements de **LYCÉENS** vers l'agglomération de Saint-Omer et Aire-sur-la-Lys

TRANSPORT SCOLAIRE des collégiens, lycéens et des enfants scolarisés dans les RPI assuré par le Département

1. PLUI DU CANTON DE FAUQUEMBERGUES

DIAGNOSTIC MOBILITÉ



OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN :

2 LIGNES INTERURBAINES vers l'agglomération de Saint-Omer

- Des circuits qui varient
- Une fréquence faible



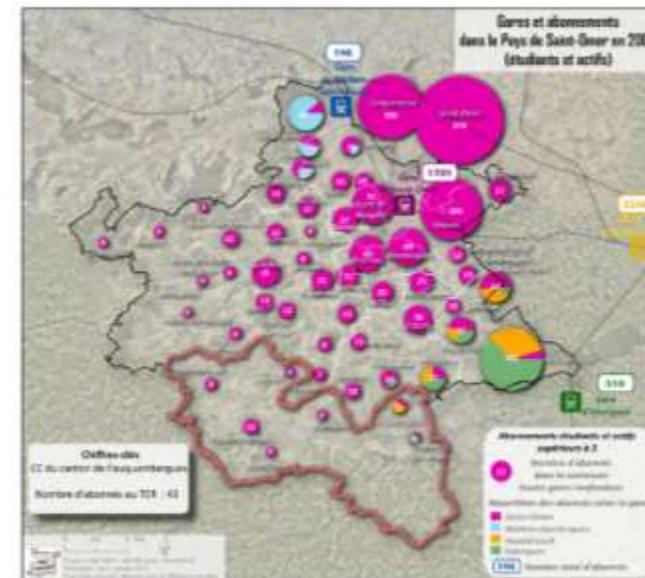
GARE DE SAINT-OMER À 20 KM du bourg-centre

- Peu d'abonnés au TER



MODES DOUX :

Liaisons organisées autour des enjeux du **TOURISME RURAL**



I. PLUI DU CANTON DE FAUQUEMBERGUES

DIAGNOSTIC MOBILITÉ



MODES DE DÉPLACEMENT :

+ DE 80 % DES HABITANTS utilisent principalement leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail

- DE 1 % DES HABITANTS utilisent les transports en commun (Région : 8,2%; Département : 4,1%; SCOT: 2,2 %)

+ DE 10 % DES HABITANTS n'ont recours à aucun mode de transport pour se rendre au travail



Un poids plus conséquent des **MÉNAGES NON MOTORISÉS** sur les communes les plus peuplées et les plus vieillissantes

TAUX DE MOTORISATION :

90%



EPCI

85%



SCOT

80%

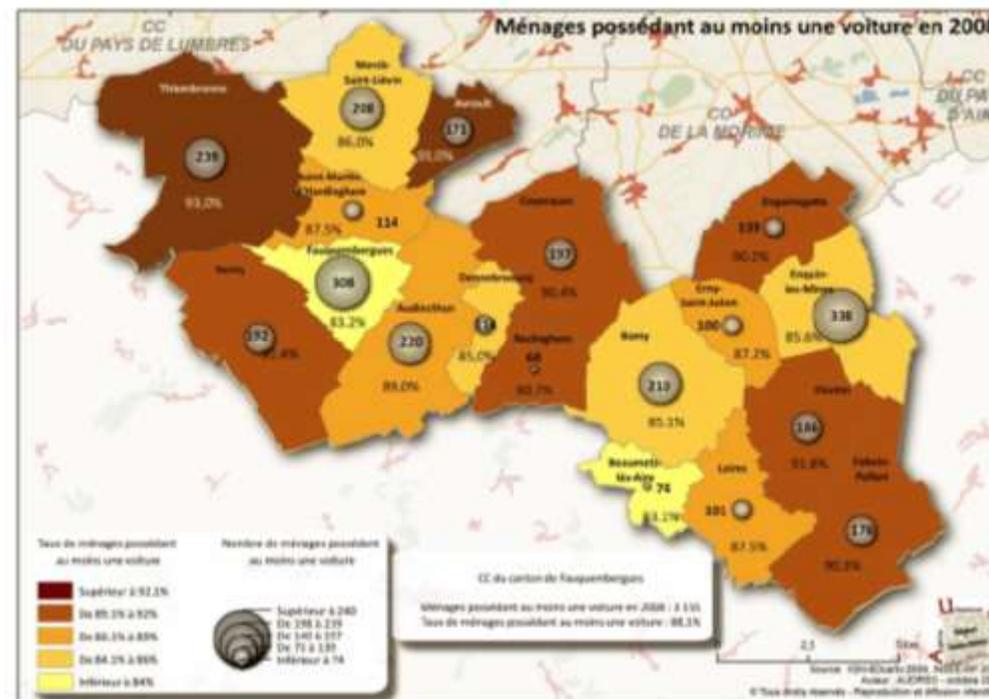


Région

81%



France



PARTIE 2

RÉPONSES APPORTÉES DANS LE PLUI



2. RÉPONSES APPORTÉES DANS LE PLUI

PADD

DÉFIS DU PADD :



Repenser l'organisation du territoire autour de la notion des **COURTES DISTANCES**



Développer des **ALTERNATIVES RÉALISTES** à la voiture individuelle



Encourager le **DÉVELOPPEMENT** et le **MAINTIEN** de l'emploi dans les filières économiques porteuses de la Communauté de Communes



Assurer la diversification de l'offre de **LOGEMENTS** et garantir de réels parcours résidentiels



Valoriser le **CADRE DE VIE** et les atouts de la ruralité

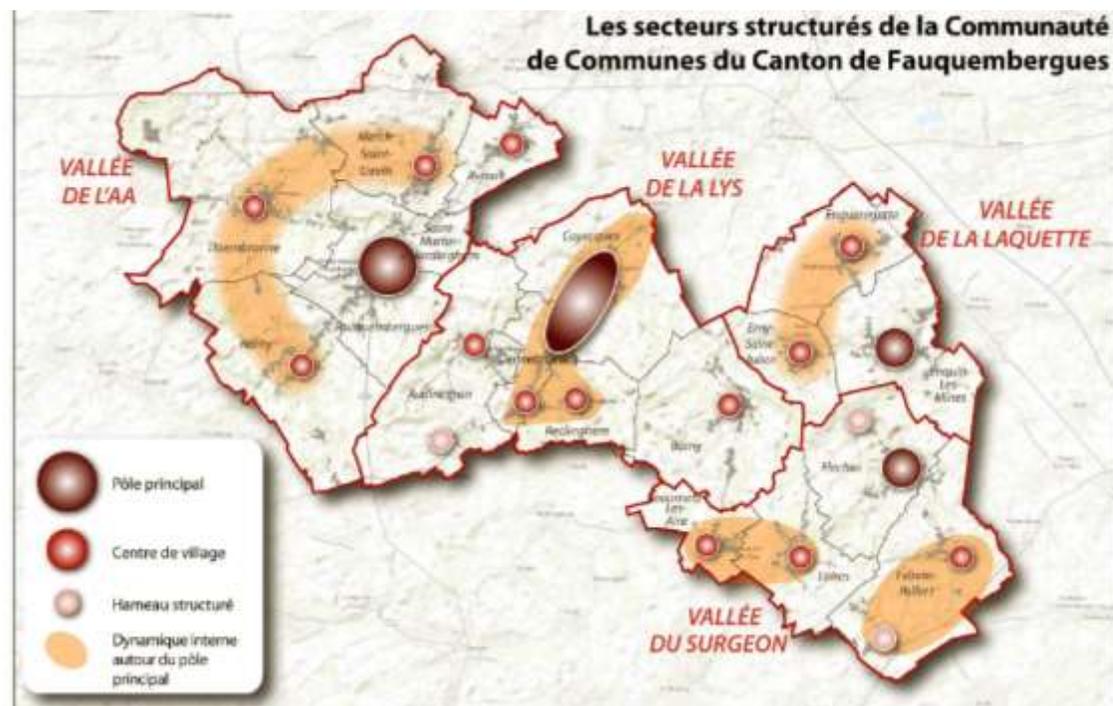


2. RÉPONSES APPORTÉES DANS LE PLUI

ORGANISATION DU TERRITOIRE

REPENSER L'ORGANISATION DU TERRITOIRE AUTOUR DE LA NOTION DES COURTES DISTANCES

- ✓ RENFORCER L'URBANISATION au plus près des services, emplois et transport en commun
- ✓ DENSIFIER LE TISSU URBAIN existant en développant des modèles d'urbanisation plus compacts
- ✓ CONFORTER L'OFFRE DE SERVICE et d'équipement au sein de ces bassins avec la poursuite de la politique d'optimisation et de mutualisation des services



2. RÉPONSES APPORTÉES DANS LE PLUI

DÉVELOPPER DES ALTERNATIVES RÉALISTES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

TRANSPORTS EN COMMUN :

Intégration des réflexions menées dans le cadre de la mise en œuvre du SCoT du Pays de Saint-Omer concernant le renforcement des transports collectifs



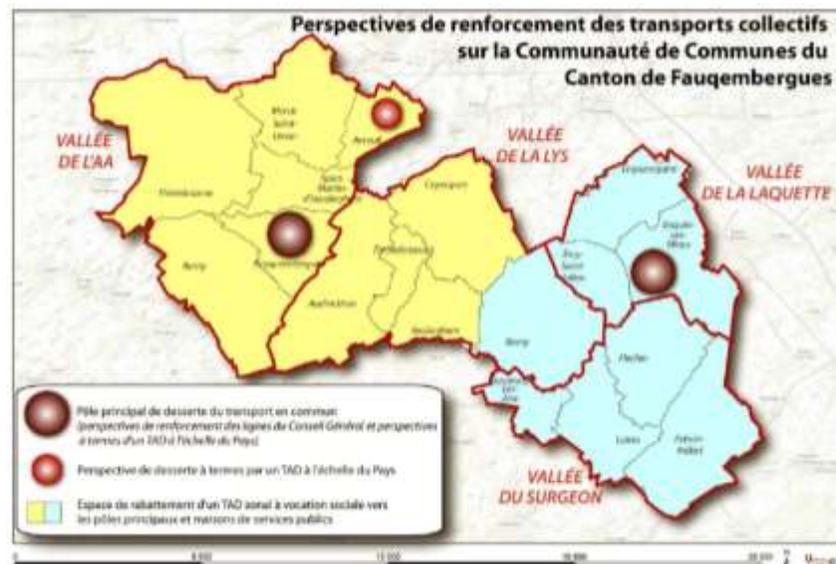
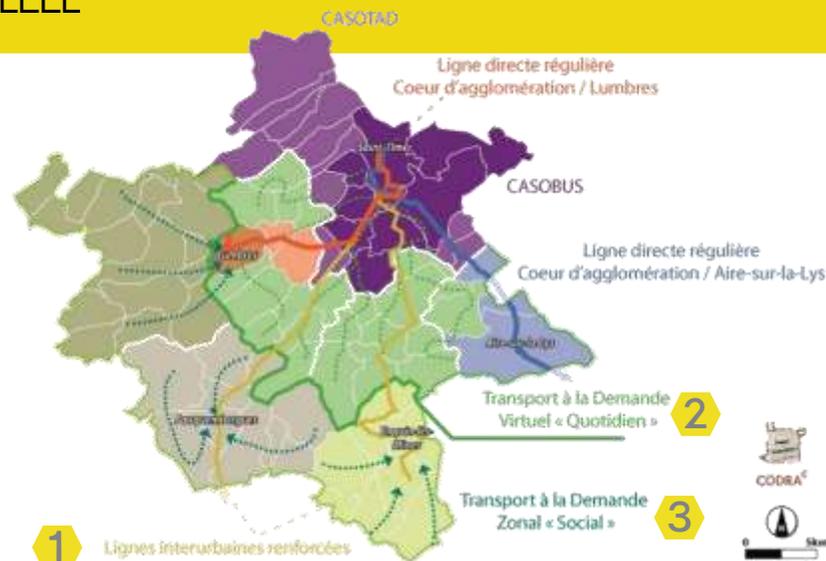
1 Renforcer les deux **LIGNES RÉGULIÈRES** pour obtenir **2 ALLERS / RETOURS** par jour en semaine vers Saint-Omer



2 Tester des **LIGNES VIRTUELLES DE TAD** vers Saint-Omer sur les communes non desservies



3 Proposer un **TAD ZONAL À VOCATION SOCIALE** pour les communes les plus éloignées en rabattement sur les pôles principaux



SCoT

PLUI

2. RÉPONSES APPORTÉES DANS LE PLUI

DÉVELOPPER DES ALTERNATIVES RÉALISTES À LA VOITURE INDIVIDUELLE



COVOITURAGE :

Mise en œuvre du schéma de développement des aires de covoiturage réalisé par l'AUD et le Département



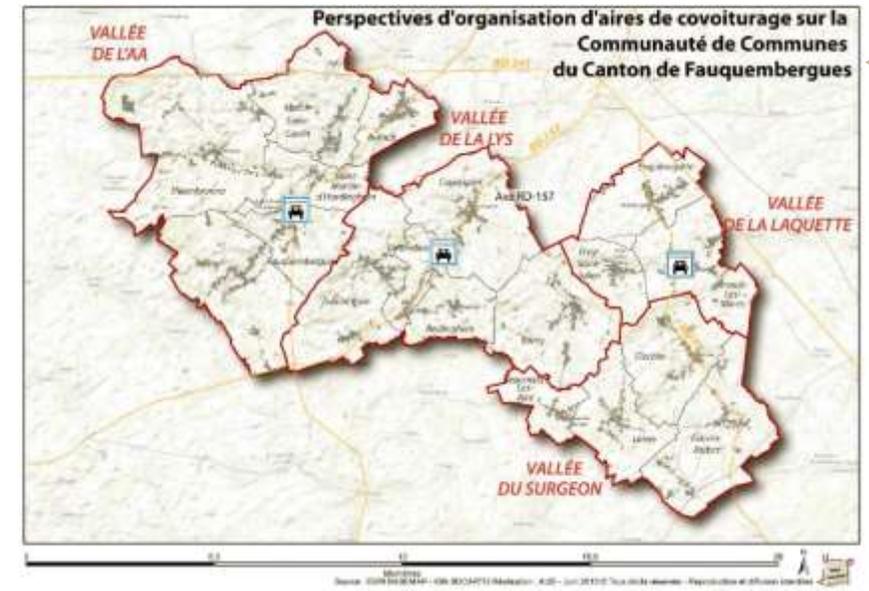
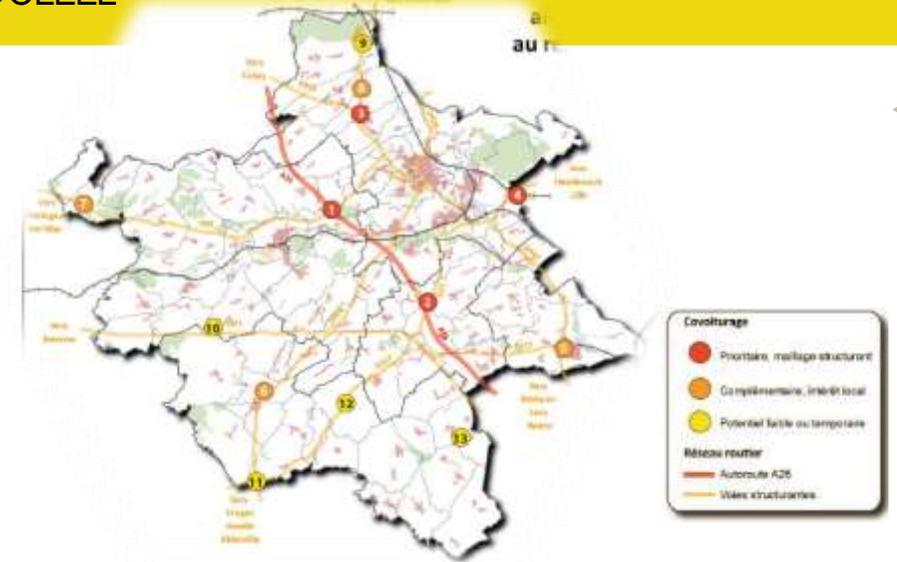
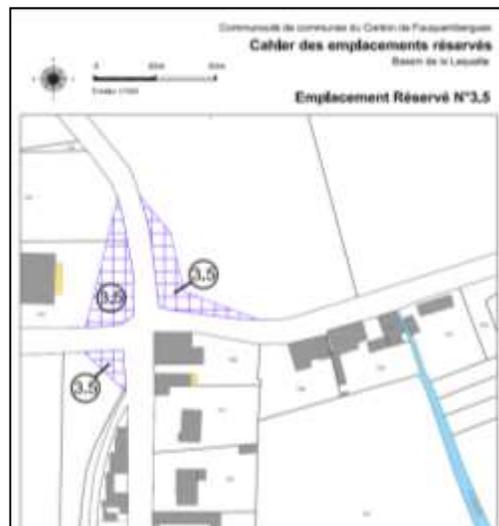
1

Aires localisées dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)



2

Traduction dans le règlement par des emplacements réservés (si nécessaire)



SCOT

PLUI

2. RÉPONSES APPORTÉES DANS LE PLUI

DÉVELOPPER DES ALTERNATIVES RÉALISTES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

MODES DOUX :

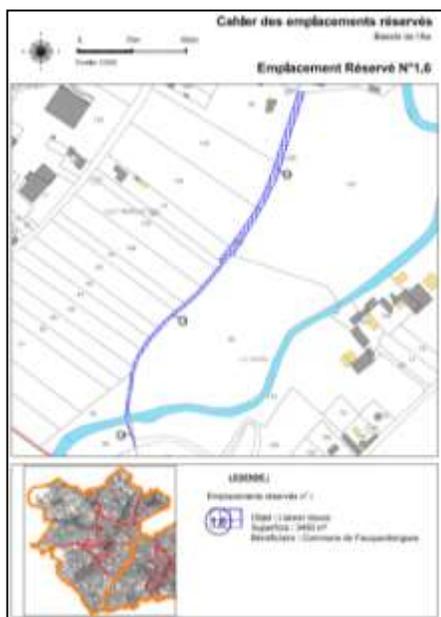
Réalisation d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation sur la mobilité douce autour du bourg-centre principal, et déclinée dans les OAP des zones d'urbanisation future concernées



PLUI



1 Traduction dans le règlement graphique via un emplacement réservé



2 Principe fort repris dans les OAP des zones d'urbanisation future



2. RÉPONSES APPORTÉES DANS LE PLUI

DÉVELOPPER DES ALTERNATIVES RÉALISTES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

ELECTROMOBILITÉ :

Objectif affiché dans le PADD et précisé dans le cadre de la mise en œuvre du PLUI



PLUI



SCOT



PARTIE 3

ET DEPUIS 2014 ?
DE NOUVELLES MODALITÉS DE TRAVAIL
AVEC LES ÉLUS ET LES HABITANTS

.....

3.

ET DEPUIS 2014 ?

MISE EN OEUVRE SUR LE CANTON DE FAUQUEMBERGUES ET CONCERTATION

MISE EN OEUVRE DU PLUI :

 Approche environnementale de l'urbanisme (AEU) réalisée sur les sites d'urbanisation future

 Concertation des habitants : enjeu fort sur les modes doux

✓ Adultes : SÉCURITÉ

✓ Enfants : NATURE, RÉCRÉATIF



DÉBAT PUBLIC MOBILITÉS (SCOT) :



De novembre 2015 à mars 2016



Dispositifs participatifs :

- Enquêtes en ligne
- Mini-débats
- Micro-trottoir
- Forums
- Stands participatifs
- Etc.



+ 600 PARTICIPANTS

+ 140 SOLUTIONS IDENTIFIÉES

3.

ET DEPUIS 2014 ?

MISE EN OEUVRE SUR LE CANTON DE FAUQUEMBERGUES ET CONCERTATION

NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ :



Fusion de 4 EPCI dont l'agglomération :

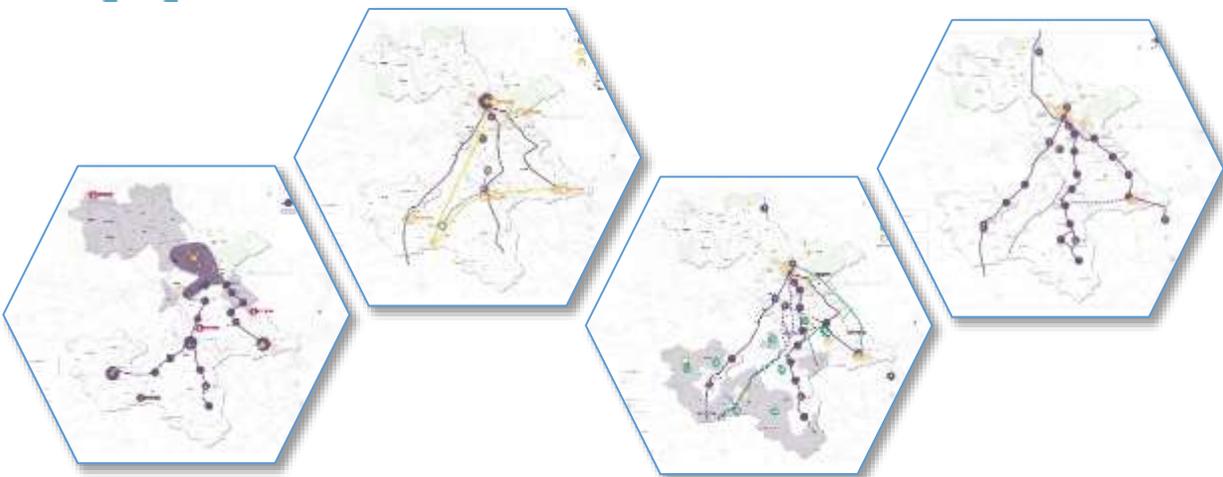
- + de 100 000 habitants
- Compétence Mobilité (AOM)
- Elaboration d'un futur PDU



Organisation en 2016 d'ateliers de travail avec les élus pour co-construire le projet de territoire



Elaboration en cours du futur réseau de transport urbain et interurbain (2019 - 2025)



TERRITOIRE TEPCV :



Acquisition de trois véhicules électriques :

- 1 pour la collectivité
- 1 mutualisé entre 3 structures (MARPA, ENERLYA et MSP)
- 1 à disposition des habitants



Intégration du projet d'auto-partage aux réflexions de l'agglomération de Saint-Omer



Depuis 1^{er} juillet, expérimentation de location de vélo de moyenne et longue durée sur Fauquembergues

3.

ET DEPUIS 2014 ?

POUR L'AUD : DE NOUVEAUX PLUI À ÉLABORER

1 PLUI ARRÊTÉ :

- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-OMER : PLUI avec démarche volontaire s'approchant d'un PDU avec des enjeux jusqu'alors peu abordés :
 - Stationnement
 - Circulation agricole et poids-lourds
 - Accessibilité (PAVE)
 - Logistique urbaine, etc.

2 PLUI EN COURS D'ÉLABORATION :

- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FLANDRE INTÉRIEURE (arrêt prévu mi-octobre) : PLUI ne tenant pas lieu de PDU mais une collectivité s'interrogeant sur la compétence Transport/Mobilité :
 - Réseau de gares important, dont un nœud ferroviaire régional (TGV)
 - Proximité de la métropole lilloise
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES (arrêt prévu début novembre) : PLUI ne tenant pas lieu de PDU mais des enjeux de mobilité forts :
 - Ancienne voie ferrée, aujourd'hui exclusivement FRET et train touristique



3.

ET DEPUIS 2014 ?

PLUI DU PAYS DE LUMBRES : MODALITÉS DE TRAVAIL AVEC LES ÉLUS

UNE APPROCHE « TEMPS » SUR LA MOBILITÉ :

1

SPORTS / LOISIRS

- Salle ou terrain de sport
- Equipement sportif structurant (piscine)
- Bibliothèque / médiathèque
- Jardin public
- Aire de jeux
- Equipement culturel (cinéma, théâtre, ...)

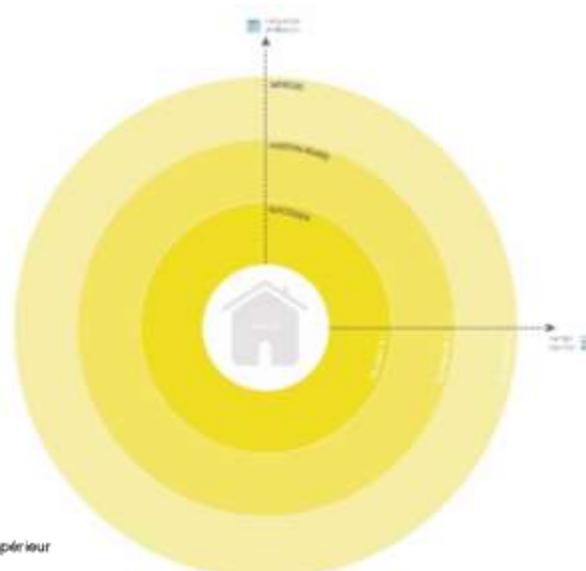
TRAVAIL / ETUDES

- L'école élémentaire
- Le collège ou lycée
- Formation / Enseignement supérieur

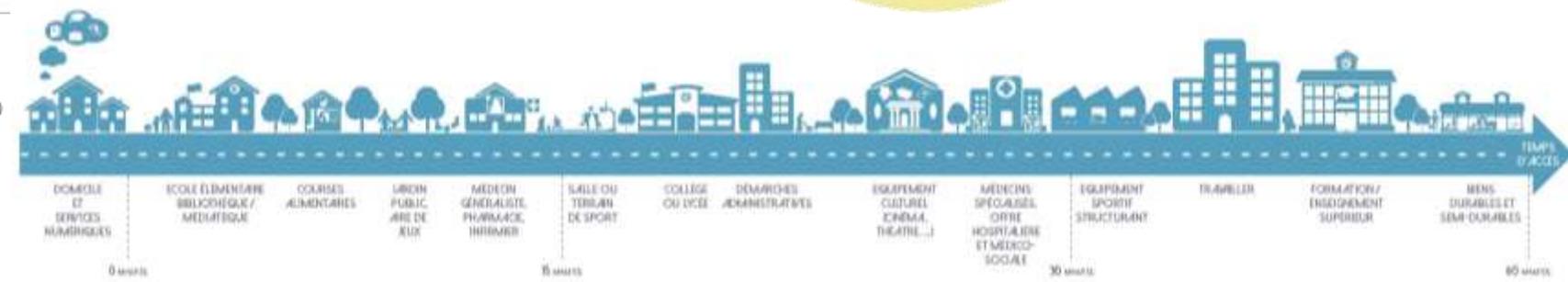
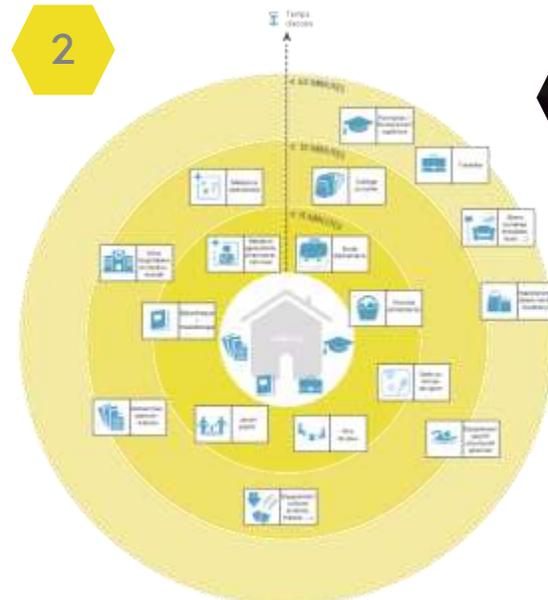
ADMINISTRATIF / SANTE

- Offre de premiers secours (médecin généraliste, pharmacie, infirmier)
- Médecins spécialisés
- Offre hospitalière et médico-sociale
- Démarches administratives

- Travailler
- Courses alimentaires (biens non durables)
- Habillement (biens semi durables)
- Biens durables (meubles, équipement ménager ou de loisir)



2



3

3.

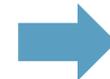
ET DEPUIS 2014 ?

PLUI DU PAYS DE LUMBRES : MODALITÉS DE TRAVAIL AVEC LES HABITANTS

UNE IMPLICATION DES HABITANTS DÈS LE DIAGNOSTIC :

- 1 Phase 1 - Diagnostic - d'avril à juillet 2016
- 2 Phase 2 - Projet de territoire - d'octobre à décembre 2016
- 3 Phase 3 - Traduction réglementaire et opérationnelle - en janvier 2018

- Expositions, jeux-concours et animations grand public
- Visites libres et séquences encadrées pour publics spécifiques :
 - Collège
 - Mission locale
 - Entrepreneurs
 - Aînés



Au total : **plus de 2 000** participants sur les deux premières phases



Plus de 500 personnes reçues sur le zonage



3.

ET DEPUIS 2014 ?

PLUI DU PAYS DE LUMBRES : VERS UNE OAP SUR LES MOBILITÉS DOUCES

UN POTENTIEL RÉVÉLÉ AU MOMENT DU DIAGNOSTIC :

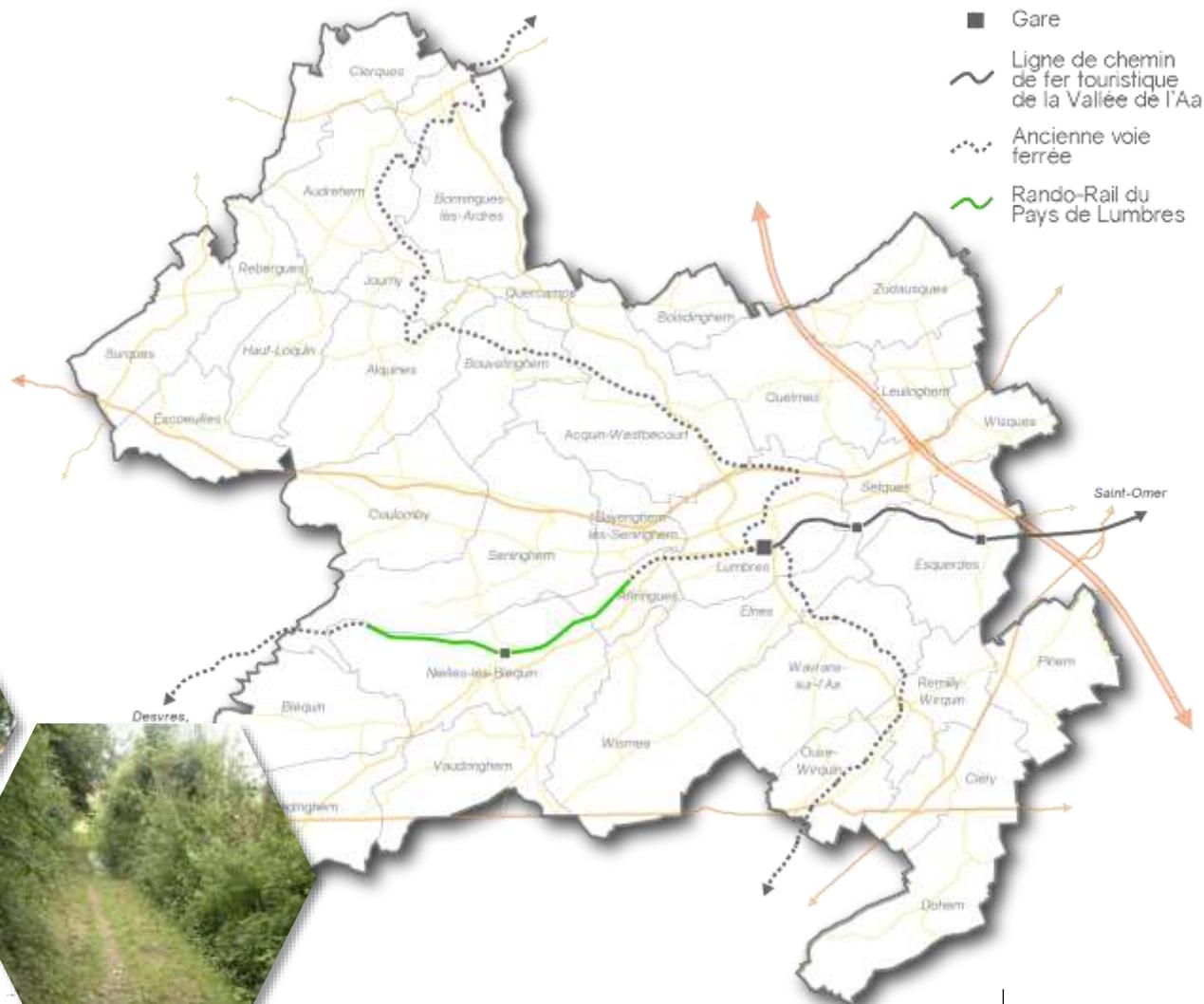


Deux anciennes voies ferrées desservait le territoire et se croisaient à Lumbres jusque la 2^{ème} moitié du XX^{ème} siècle

⇒ 3 connexions inter-villages préservées grâce aux sentiers de randonnées



Un réseau de sentes piétonnes au cœur des villages à préserver



3.

ET DEPUIS 2014 ?

PLUI DU PAYS DE LUMBRES : VERS UNE OAP SUR LES MOBILITÉS DOUCES

UN PADD AUTOUR DES NOTIONS DE PROXIMITÉ :



Structurer le territoire afin de renforcer l'offre d'équipements et de services **AU PLUS PRÈS DES HABITANTS**



Assurer une **MOBILITÉ SOBRE, SOLIDAIRE** et **EFFICACE**



Développer une offre d'**HABITAT** et d'**ÉQUIPEMENTS** adaptée à la population



Renforcer l'**ÉCONOMIE LOCALE** en fonction des atouts et ressources du territoire



Vivre en harmonie avec son **ENVIRONNEMENT**



Faire du **NUMÉRIQUE** un outil au service de la **PROXIMITÉ**



- **ADAPTER LES MODES DE DÉPLACEMENTS** en fonction de l'échelle et de la structuration des territoires
- **DÉVELOPPER LES LIAISONS DOUCES** à différentes échelles



3.

ET DEPUIS 2014 ?

PLUI DU PAYS DE LUMBRES : VERS UNE OAP SUR LES MOBILITÉS DOUCES

ELABORATION DE L'OAP SUR LA MOBILITÉ DOUCE :



Le PADD définit différents niveaux de maillage à développer :

- AU SEIN DE CHAQUE COMMUNE, via notamment la requalification de l'espace public
- entre les SECTEURS RÉSIDENTIELS et les PÔLES DE PROXIMITÉ,
- entre les HAMEAUX et les CENTRES DE VILLAGES,
- entre LUMBRES et les PÔLES DE PROXIMITÉ, particulièrement en vélo.



Des propositions soumises aux élus tenant compte :

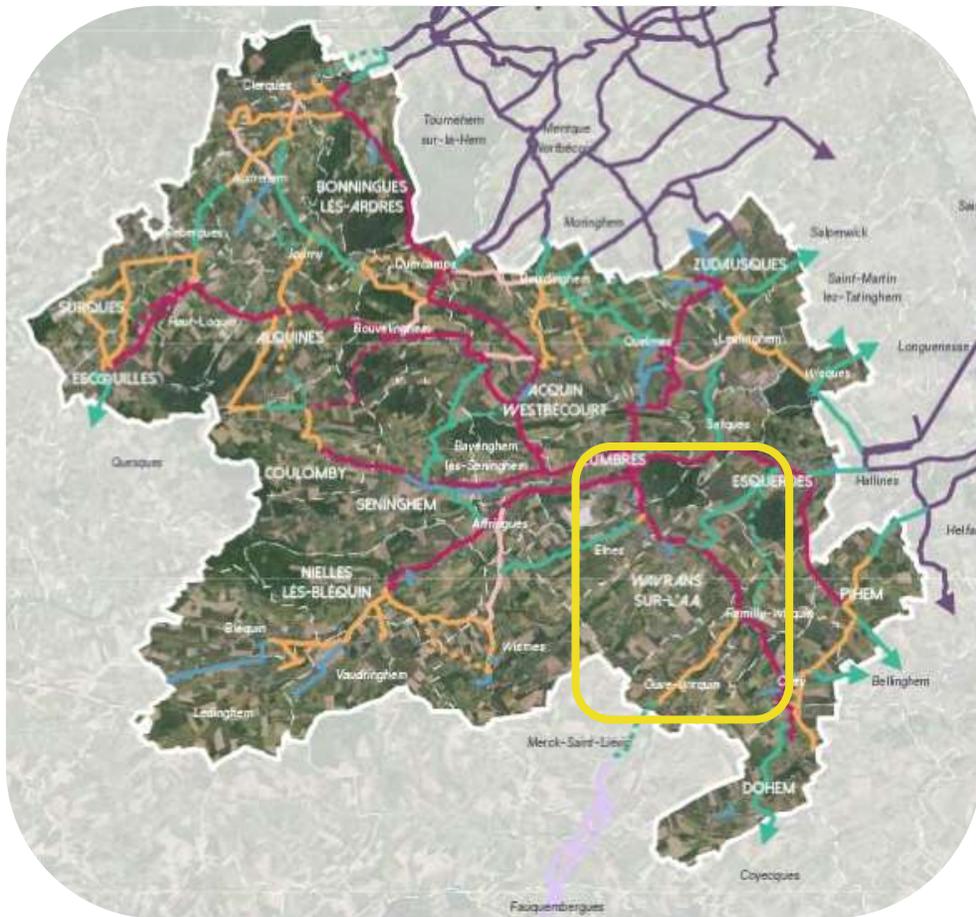
- Du MAILLAGE attendu
- Des problématiques de SÉCURITÉ avec les routes départementales
- La mutualisation ou non avec les pratiques de RANDONNÉE,
- Les opportunités offertes par les ANCIENNES VOIES FERRÉES,
- La préservation des MILIEUX NATURELS,
- La revalorisation de CHEMINS RURAUX du domaine public

3.

ET DEPUIS 2014 ?

PLUI DU PAYS DE LUMBRES : VERS UNE OAP SUR LES MOBILITÉS DOUCES

ELABORATION DE L'OAP SUR LA MOBILITÉ DOUCE :



LES ITINÉRAIRES À VALORISER OU À CRÉER :

- Liaison principale entre pôle de proximité et Lumbres
- - - - - Liaison alternative entre pôle de proximité et Lumbres
- Liaison principale au sein d'un bassin entre secteur résidentiel et pôle de proximité
- - - - - Liaison alternative au sein d'un bassin entre secteur résidentiel et pôle de proximité
- Liaison principale complémentaire entre communes de même bassin
- - - - - Liaison alternative complémentaire entre communes de même bassin
- Liaison principale complémentaire entre bassins ou avec des territoires voisins
- - - - - Liaison alternative complémentaire entre bassins ou avec des territoires voisins
- Liaison au sein d'une même commune
- Liaison inscrite dans le PLUI du pôle territorial de Longuenesse (CAPSO)
- Liaison inscrite dans le PLUI du pôle territorial de Fauquembergues (CAPSO)

ZOOM SUR UN BASSIN

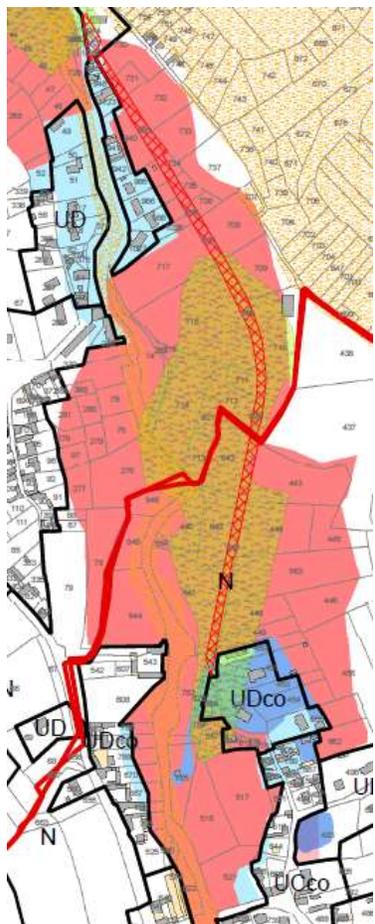


3.

ET DEPUIS 2014 ?

PLUI DU PAYS DE LUMBRES : VERS UNE OAP SUR LES MOBILITÉS DOUCES

ARTICULATION AVEC LES AUTRES DOCUMENTS :



Traduction en emplacement réservé si nécessaire



Précision localement en OAP « Espace Public » si nécessaire

